

Simon Lericque, Jacky Leroy (Amiens), Smail Barchiche, Stéphanie Dusart, Didier Lelong (Lille), Carole Beuscart (Rouen), Jean-Claude Lamand (Arras) étaient présents en tant qu'élus CGT représentants le personnel. L'instance s'est tenue en présentiel à Rouen et en visio.

Déclaration liminaire CGT (à lire dans sa totalité sur Déclic)

Extraits : "En effet, le gouvernement annule 10 milliards d'euros de crédits sur la loi de Finances pour 2024 sur le dos des services publics et de la Sécurité Sociale, et annonce 20 milliards d'économie pour l'année prochaine. Quant au ministre de la Fonction Publique, il envisage d'en finir avec les statuts des fonctionnaires, persiste sur la généralisation des primes au mérite pour en finir avec les augmentations liées à l'ancienneté, comme le préconise le rapport PENY-SIMONPOLI sur les perspectives salariales de la Fonction publique, et continue de dire à la presse que 2024 sera une année blanche pour nos rémunérations !

Rappelons que le premier poste des dépenses publiques annuelles (environ 30 % des dépenses budgétaires, c'est-à-dire près de 160 milliards d'euros en 2019) est constitué « d'aides publiques » aux entreprises mal fléchées, non conditionnées et dont l'efficacité, notamment en matière de lutte contre le chômage, reste à prouver selon les rapports de la cour des comptes.

Rappelons que la fraude et l'évasion fiscales sont estimées à plus de 80 milliards d'euros par an.

Le gouvernement doit entendre la colère des personnels et rompre avec ses politiques d'austérité. S'il persiste dans ses orientations néfastes et son refus de négocier, les mobilisations devront se poursuivre, se renforcer et s'inscrire dans la durée."



Enquête de satisfaction informatique 2023

Contexte : La douzième édition de l'enquête de satisfaction informatique annuelle s'est déroulée du 5 au 23 juin 2023. 23795 agents ont répondu au questionnaire sur les 90795 invitations adressées, soit un taux de participation de 26,21% en hausse de 1,25 point.

La satisfaction des agents de la DGFIP sur les outils mis à leur disposition diminue pour revenir à des niveaux comparables à 2019 et 2021. Les évaluations des applications transverses et des applications métiers sont également en diminution.

La direction se satisfait d'une participation un peu plus forte que les années précédentes même si le taux de satisfaction diminue globalement. A l'inverse, l'assistance informatique garde une satisfaction élevée.

La CGT rappelle la faible participation à cette enquête : 26,21 % au niveau national. Que conclure avec un tel taux de participation ? La DG doit tenir compte du dialogue social et des remontées des organisations syndicales.

Pour la CGT, il n'y a pas besoin de faire des enquêtes qui sont coûteuses pour constater ce qui ne va pas. La note est en nette baisse sur les applications métiers : de 6,3 à 5,6 et que dire de la note de Gesloc à 1,80 (en lien avec GMBI) ? Enfin, nous pointons également l'application FDD, totalement catastrophique (3,9). On se demande si cela n'est pas volontaire pour réduire les frais de déplacement. Beaucoup de collègues abandonnent devant la complexité de l'outil.

La direction répond que la Disi, tout comme les autres Disi, doit mener des actions pour les applications les plus mal notées afin d'améliorer la situation. Ainsi, elle va mener une action pour AMD (amendes) et REP (recouvrement des produits divers) et aller à la rencontre des agents utilisateurs.

La CGT note aussi que le ressenti sur l'évolution du matériel informatique mis à disposition est en nette baisse, de 49 % à 28 %.

La CGT souligne tout de même que les notes des assistances sont stables depuis 2017, mais elles auraient encore été bien meilleures si OmegAssist avait été fonctionnel dès le début !

Pour la CGT, la note correcte de l'assistance technique montre que l'humain est nécessaire. Il va falloir être vigilant avec l'arrivée de l'IA (intelligence artificielle) et ne pas voir remplacer les collègues par des chatbot GPT !

Exécution budget 2023 et prévisionnel 2024

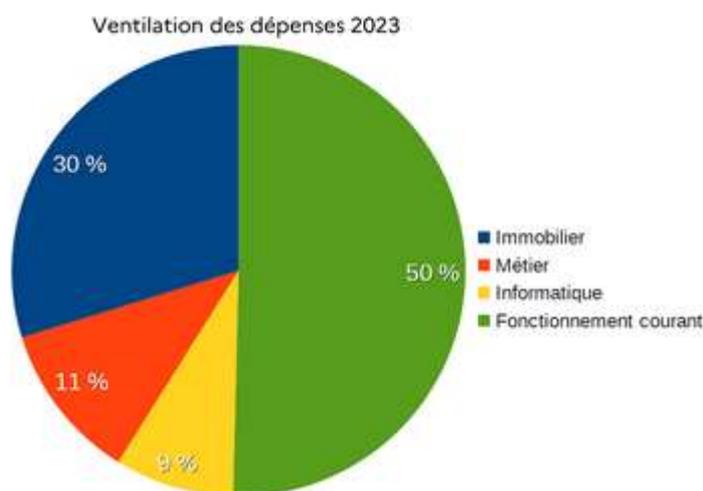
Budget 2023 :

La dotation de 1^{er} niveau de la DGF correspond aux dépenses de fonctionnement de la DiSI. Son montant était de **788 782€**.

Le 2eme niveau correspond à des dépenses « fléchées » et ajustées au long de l'année en fonction des consommations constatées : affranchissement, frais de déplacement, frais de changement de résidence, frais de scolarité des apprentis. Son montant était de **359 263€**. Une grande partie de ces dépenses (267000€) permet de financer les organismes d'apprentissage (15 apprentis en 2023, 21 en 2024). Le « salaire » des apprentis est pris en charge directement par la DG.

Le 3eme niveau correspond à des « demandes exceptionnelles » d'abondement de crédits pour financer des opérations ponctuelles. Par exemple : financement mobiliers, audiovisuel des salles de réunion, frais de gestion AGILE pour la cité d'Amiens (157000€), eco-pâturage à Rouen (5000€). Son montant total est de **199 551€**.

Enfin, la DiSI a bénéficié de dotations hors DGF pour un montant de 233 826 € : frais du personnel du restaurant d'Amiens fief, remplacement des centrales alarme, mise à niveau réseau, équipement en macbooks et téléphone, désembouage d'une chaudière.



La CGT a pointé le montant important des audits AGILE (à Caen : 45000 € en 2023, 30000 € à Rouen en 2022). D'autant que c'est de l'argent public... Dans cette période où le gouvernement refuse d'augmenter le point d'indice des fonctionnaires, où l'austérité imposée à toutes et tous vise à réduire les droits des plus précaires (assurance chômage, déremboursement des frais médicaux, licenciement des fonctionnaires, réforme régressive des retraites,...), ne serait-il pas plus judicieux de réaliser les audits, les enquêtes en interne ?

Selon la direction, l'audit est utile pour pérenniser le bâtiment et pour réduire le coût énergétique. La DiSI juge qu'il sera plus facile d'obtenir des abondements de crédits grâce aux diagnostics établis par la société AGILE reconnue par l'état. Il faudra du temps pour rentabiliser l'audit !

Sur le montant élevé des frais de scolarité des 21 apprentis (267000 €), le directeur de la DiSI considère qu'il s'agit d'un investissement sur l'avenir pour de futurs recrutements : 2 apprentis ont réussi un concours externe pour rejoindre les services informatiques de la DGFIP.

Budget 2024 :

La dotation de 1^{er} niveau de la DGF est de **789 114 €**.

La CGT juge cette dotation comme insuffisante au regard de l'inflation prévisible pour 2024. De plus la direction précise que cette dotation prend en compte une partie de l'augmentation des frais de fonctionnement de la future cité administrative d'Amiens. Ce montant est donc vraiment en deçà des besoins de notre direction. Il s'agit bien des premiers impacts de la politique d'austérité des finances publiques imposée par le gouvernement Attal.

La CGT a voulu connaître l'impact du plan d'austérité décrété par gouvernement sur les services informatiques et également le montant de l'augmentation des frais de fonctionnement de la cité d'Amiens. Par exemple, pour la CGT DREAL, les frais par agent seront multipliés par 6.

Sur le « plan gouvernemental d'économie » selon le directeur... Novlangue toujours. À ce jour (la direction insiste bien), pas de diminution de la DGF de la DiSI. Par contre, si nous demandons des financements complémentaires, les arbitrages seront plus draconiens. Bref... Pour l'instant, on ne rend rien, mais on n'aura du mal à avoir davantage.

Un certain nombre d'économies se fera sur les dépenses informatiques et des projets ne se feront pas. Le budget informatique prévisionnel de 450 millions d'euros sur 5 ans sera réduit, on n'en connaît pas le montant. La liste des projets informatiques abandonnés est à l'arbitrage du bureau SI. D'ores et déjà, le déploiement (expérimentation pour 12000 agents) de NEXTHINK (outil de supervision en temps réel des postes de travail et du réseau local) est abandonné.

Concernant la cité administrative d'Amiens, la direction nous assure que les frais de gestion par agent ne seront pas multipliés par 6 et même pas par 2. Une demande d'abondement de crédits supplémentaires a été faite auprès de la DG pour le financement du déménagement et des futurs frais de gestion non couverts par la DGF de 1^{er} niveau. La direction ne nous a pas communiqué ce montant, elle s'est engagée à nous produire un tableau comparatif sur un exercice complet du lambda de la DGF entre les sites fief-vidame et la cité Gare La Vallée (GLV).

Dès que le site de fief sera libéré, il sera remis aux domaines pour être vendu. Jusqu'à la vente, des crédits de la DGF 2024 seront utilisés pour assurer la sécurité du bâtiment (incendie, intrusion).

Le site vidame, construction plus récente et du coup plus performante au niveau énergie, servira à reloger d'autres administrations : l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'intégration), et le CRT (service de la préfecture pour la délivrance de cartes grises).



Actu missions et AGATHE (nexthink)

L'ESI de Caen va récupérer l'application ACAP ;

ACAP affiche un bandeau de contexte métier lorsqu'on lance une application sur le portail agents.

Questions :

Est-ce la fin de l'application POA (portail agents) à l'EA de Lille, c'est-à-dire une évolution en DEV-OPS ?

Le directeur va se renseigner mais logiquement, fin 2025, le DEV serait à Caen et l'OPS à Lille.

Quels moyens humains dédiés à cette application ?

Il y a des perspectives d'arrivées. Si des emplois restent vacants, il y aura recours aux contractuels.

ACAP représenterait entre 15 à 30 jours agents par an.

1 A PSE venant de Nantes est attendu pour septembre ; recrutement par fiche de poste. Il ne sera pas dans le mouvement car la validation du recrutement a été faite avant l'ouverture du mouvement de mutation nationale. En mai, un programmeur stagiaire sera affecté à l'ESI de Caen.

La CGT dénonce ces mouvements de personnel A au profil. Au choix, le recrutement des A est arbitraire.

La direction explique, qu'après le mouvement s'il reste des postes, elle rédigera des fiches de poste.

Pour les B et les C, l'autorisation de la Centrale est requise.

Les fiches de poste sont publiées sur Passerelle et Ulysse (conservées sur Ulysse avec la mention « pourvu » lorsque la fiche de poste a été fructueuse).

Le point de l'ordre du jour sur NEXTHINK est annulé suite à la décision cette semaine de SI d'abandonner son déploiement pour des raisons d'économie budgétaire.

Plan de charge assistance

La direction nous a remis comme à chaque CSAL le plan de charge détaillé de l'assistance.

Missions notables à venir :

- Remise des **smartphones sécurisés** aux collègues du contrôle fiscal, puis aux huissiers.
- Déploiement de la **ToIP** (actuellement 60 % des sites basculés gérés par la DiSI Nord)
Les 60 % s'expliquent par le fait que c'est une charge très lourde, tributaire des travaux, de matériels, du câblage avec SI2, le SNT Montpellier et la MSNRL comme intervenants avec les CID-SIL.
- La migration **RIE V2** s'achève. Le marché RIE de 2014 avec SFR est arrivé à échéance (fin 2023), l'ensemble des accès distants des sites doit faire l'objet d'une migration : augmentation de débit, changement d'opérateur (les sites actuellement équipés de 2 fibres optiques sont migrés chez Orange), nouvelles fibres optiques, nouveaux routeurs...
- Gestion de Parc matériels informatique (**SIGMA**) : Mise en place d'un circuit de recyclage.

A noter, le début de la virtualisation des postes de travail uniquement sur le périmètre DTNum et BSI3 (pilotes)

Evolution pour ASPASIE – PIGP (mission du SIL) :

En septembre 2021, le COPSI mission a décidé la concentration de la mission à Metz et Limoges. Le planning serait (calage avec Metz) pour la DISI Nord selon la direction :

- Rouen Mai 2024 ;
- Amiens fin septembre 2024 ;
- Lille décembre 2024 ;
- Caen début 2025, 1er trimestre.

Une fiche complète sur ce point sera présentée au prochain CSAL.

Emménagement de l'ESI Amiens au PSP Gare La Vallée

Horaires variables

Le CSAL est invité à valider formellement la procédure de vote des nouveaux horaires variables de l'ESI d'Amiens. Cette procédure a été définie par la direction et les représentants des OS lors d'une réunion informelle courant mars (cf compte rendu CGT sur Déclic). La CGT donne donc officiellement son accord. Le dépouillement des bulletins est repoussé au 25 avril au matin sur le site de l'ESI Fief. Les nouveaux horaires s'appliqueront au moment où les collègues intégreront le nouveau bâtiment à compter du 13 mai.

Visite de la FS

La visite de la formation spécialisée (ex CHS-CT) aura lieu le 19 avril en présence des représentants des organisations syndicales, de la direction, de l'inspecteur ISST (sécurité au travail), ainsi que d'un représentant de la gestion de site (AGILE). La CGT déplore que cette visite arrive si tardivement, à peine quelques jours avant l'arrivée des premiers collègues, alors qu'elle avait été demandée depuis de longs mois.

Parking

Trois parkings ont été prévus pour cette nouvelle cité administrative : celui de la cité même, sous les nouveaux bâtiments, ainsi que deux autres parkings rue de la Vallée. Dans ces deux parkings, 100 places ont déjà été réservées par la préfecture à tarif préférentiel et 250 autres places pourront être louées par les administrations en supplément. Les véhicules de service de la DISI sont prioritaires dans le parking cité (4 places). 9 places PMR y ont été prévues pour toutes les administrations.

Sur les autres parkings, un pro rata a été calculé avec les autres administrations : au final, il reste 10 places de parking pour la DISI sur des emplacements 7 jours sur 7 et 24h sur 24 (utilisés lors des interventions le week-end). Le reste sera pris sur les emplacements 5 jours sur 5. 27 collègues ont demandé une place suite au dernier recensement. Ce serait donc 17 places supplémentaires disponibles 5 jours sur 5. On sent une volonté de la DiSi de réduire au maximum le nombre de places à financer sur la DGF pour des raisons d'économie budgétaire. Une réunion est prévue avec le gestionnaire du parking (Effia). Il faut que les places soient occupées un maximum pour rationaliser les coûts (une étude est en cours par rapport aux agents en télétravail).

Aucun emplacement pour les motos n'est prévu dans le parking « cité ». Sur les autres parkings, on ne le sait pas.

Restauration

En attendant l'ouverture de la cantine, où en est-on sur les solutions ? Une fois encore, difficile d'avoir des réponses claires. Une convention a été signée avec le restaurant de la SNCF en plus de FAUGA (Amiens métropole) et Ste Clotilde (éducation nationale). La direction se rapproche aussi d'un restaurant universitaire (à 500 mètres de nos futurs bureaux). La solution un temps envisagée de signer des partenariats avec des restaurants classiques est trop compliquée et semble abandonnée. Une solution de foodtruck est même désormais imaginée. On sent plus que jamais l'improvisation, alors que les collègues s'installent dans quelques jours (à lire également pour ce sujet le compte rendu CGT du CDAS 80).

Concernant la future cantine, à l'état de dalle de béton au moment où ces lignes sont écrites, le chantier n'est pas près de démarrer. Le marché « travaux » a été publié le 28 mars et le choix des entreprises se fera en juin. Si l'on compte 4 à 5 mois de travaux, et à condition que les chantiers démarrent dès la période estivale, la cantine sera accessible au mieux début 2025.



Sécurisation

Alors que le plan vigipirate renforcé est d'actualité, la CGT interroge sur la sécurisation du site, il est très facile pour une personne extérieure de s'introduire dans le bâtiment par l'accès agent. La direction nous répond que tout cela est désormais géré par le gestionnaire de site (AGILE) et la préfecture. Il y a déjà du personnel de sécurisation en place : 3 personnes en permanence de 7 heures à 19 heures).

Concernant la sécurisation des locaux de la DiSI Nord (bureaux, espaces de stockage...), plusieurs solutions sont envisagées : les lecteurs de badges au niveau des ascenseurs et escaliers, équiper les portes des bureaux de lecteurs de badges ou une solution interne DGFIP (Scotum?) qui passe également par l'utilisation de badges. Cela étant, pas sûr que le gestionnaire de site nous autorise à installer notre propre système. Il faut vérifier au préalable qu'il soit bien compatible avec les systèmes de sécurité incendie du bâtiment et sur l'utilisation de la kitchenette qui est normalement un espace mutualisé pour l'ensemble de la cité. Suite au prochain épisode



Ekodev

Le résultat de l'enquête Ekodev (étude de mobilité) a été fournie par la direction. Personne ne sait si les résultats ont aidé à l'organisation du fonctionnement de la nouvelle cité administrative. Pour la CGT, il s'agit d'une enquête parfaitement inutile. Seulement 54 % de participation... À quoi a-t-elle servi ? Encore de l'argent public dépensé inutilement.

Déco des bureaux

Pas de trous dans les murs... C'est la consigne ! Il ne faudrait pas dégrader les cloisons alors que les bureaux seront réorganisés un jour ? Même si on y échappe pour l'instant, on sent déjà venir le flex office.

Centres OPS de Lille et Rouen

ESI de Lille : organisation de l'exploitation des projets Ops

L'effectif du centre OPS est désormais constitué de 12 agents (dont 1 contractuel, 2 ISIC, 2 détachés) et 2 prestataires,

Depuis le CSAL de décembre 2023, les équipes ont engagé le transfert de l'activité **RUN** (équivalent à l'exploitation à l'EA de Lille) du projet APEXv2 du centre Ops vers l'équipe EA qui avait déjà APEX version COPERNIC (MOE, MOA, INTEX, EA etc...)

Les fiches incidents SMA (service manager) pour les MOE ne seront plus utilisées – ce sera désormais des tickets JIRA comme au Centre OPS.

Des échanges entre EA et Centre OPS ont lieu régulièrement afin d'améliorer la prise en charge par l'EA de LILLE de APEX2 dans un premier temps (documentation, formation, développement d'outillage, scripts facilitant la supervision et l'exploitation au quotidien).

Sous réserve de confirmation en COPSI Mission (25/04) , le projet PT-Images (foncier innovant) sera également attribué au Centre Ops de Lille.

Le transfert du 'RUN' d'autres projets du centre Ops au profit de l'équipe EA sera poursuivi en fonction de l'avancement des projets, de la montée en compétences de l'équipe EA et de la capacité des équipes respectives.

ESI de Rouen : organisation des missions d'Ops pour les projets d'outillage de l'assistance.

Même s'il n'est pas référencé dans la liste des Centre OPS désignés en 2022, la migration vers le Nubo de plusieurs applications du domaine de l'outillage de l'assistance (SIGMA, OMEGA, ...) a eu pour conséquence un changement de méthode de gestion de projet pour les applications concernées.

Dans cette période de montée en charge de la mission, une équipe OPS est constituée avec des participants issus des équipes de développement, d'intégration et de l'exploitation en charge de l'outillage de l'assistance.

Un échange avec les collègues du Centre OPS de Lille a été organisé début mars.

Le centre OPS de Rouen, composé d'agents affectés totalement à la mission sera constitué à compter du 1er septembre prochain. Les agents à 80% sur OPS devraient passer progressivement à 100 % au centre OPS de ROUEN.

Travaux au CFP St Lô : impact pour la CID

La cité administrative de Saint Lô va bénéficier de travaux de rénovation énergétique.

A compter du 23 septembre, la CID de la Manche sera provisoirement déplacée dans d'autres bureaux pour une durée de 6 à 8 semaines. La direction nous a garanti que les agents auront de bonnes conditions de travail durant cette période.

Pour information, ces travaux concerneront la pose de parois isolantes à l'intérieur du bâtiment, ainsi que l'installation de luminaires LED.

Emménagement ESI de Lille à la cité des Finances Publiques et de la statistique

Un projet de regroupement des services du MINEFI (DIRCOFI, DISI, ESI, DNEF, ..) à Lille est actuellement à l'étude.

Les actuels bâtiments de l'avenue Kennedy (Finances Publiques et INSEE), avec ses 21000M² de surface seraient une réelle opportunité pour réaliser cette opération.

Pour cela, un projet de réhabilitation globale et de rénovation énergétique est à prévoir afin de réaliser des espaces professionnels modernes et fonctionnels adaptés aux agents. Il est précisé que l'organisation visera à une densification des espaces de travail, entre les lignes, cela correspond au flex office (orientation de la note de la 1^{er} ministre de février 2023) !.



Cette opération sera un plus en termes de transition environnementale (énergie, émission des gaz à effets de serre...).

Après des études approfondies réalisées en 2024 et 2025, les travaux commenceront théoriquement en 2026. On peut espérer une installation des agents de la DiSI début 2028.

Les agents concernés seront bien évidemment associés à ce projet (Groupe de travail). A suivre !

TAGERFIP : tableaux des emplois de la DiSI Nord

Comme à chaque CSAL, la direction nous a fourni le tableau des emplois site par site mis à jour à la date du 31 mars 2024. Ce document est à votre disposition sur simple demande par mel sur la balf cgt DiSI Nord.

Le total des emplois à la DiSI Nord est de 449. Les vacances sont au nombre de 46, les surnombres 6.

Par extrapolation en intégrant les arrivées de programmeurs et inspecteurs stagiaires au mois de mai, et les mutations nationales de A prévisibles, le nombre de vacances devrait être proche de 35 en septembre.

Si on peut saluer une baisse du nombre de vacances (plus de 50 il y a encore quelques mois), il reste encore trop important et on peut regretter que cette diminution se fait pour beaucoup par le recrutement d'emplois précaires (ISIC, détachés, contractuels). Actuellement 40 emplois précaires à la DiSI Nord soit 10 % des effectifs.

Bientôt toutes et tous précaires ? Comme si le contentieux n'était pas assez lourd, Stanislas Guerini a choisi d'en rajouter une couche hier après-midi (10 avril).

Après la réunion du matin où il avait à la fois confirmé les choix d'austérité du pouvoir exécutif et refusé d'accéder aux demandes unanimes des organisations syndicales, notamment des mesures générales d'augmentations salariales, c'est une nouvelle fois dans les médias qu'il a livré en primeur ses intentions.

« **Je veux qu'on lève le tabou du licenciement dans la Fonction publique** ».

Pour un ministre qui, dans le même temps, ne cesse de clamer son amour des agentes et des agents de la Fonction publique, on appréciera !

Pour un ministre qui professe à qui veut l'entendre son attachement au dialogue social, on notera la duplicité ! **Pas un mot, pas la moindre allusion le matin même devant l'ensemble des syndicats...**

La CGT saura en tirer les conséquences.

Sur le fond, que le ministre se rassure : le licenciement des fonctionnaires n'est pas un tabou et **des dispositions existent déjà** pour traiter les situations incriminées.

Mais que, en plus de détériorer le pouvoir d'achat des personnels et de vouloir creuser les inégalités, Stanislas Guerini mette ainsi l'accent sur une ultra minorité de salarié.e.s problématiques en dit long sur ce qu'il pense réellement des services publics et de celles et ceux qui y travaillent au quotidien.

Il s'agit là de propos méprisants et démagogiques.

Décidément, sur le fond comme sur la forme, le ministre confirme qu'il n'apprécie ni les fonctionnaires ni la démocratie sociale ! **Raison de plus pour élever le rapport de forces afin d'imposer d'autres choix politiques porteurs de progrès pour les missions publiques, les usagers et les agents.**



BULLETIN D'ADHÉSION

Prénom _____
Nom _____
Adresse _____

Fonction _____
Grade _____
Position de rémunération _____
Établissement _____
Tél. _____
E-mail _____

J'ADHÈRE À LA CGT



Nom du secteur _____ Tél. _____
Syndicat _____
Nom du contact _____ Tél. _____
Nom du syndiqué _____

NE DITES PLUS QUE FAIT LA CGT ? FAITES-LA !